SELON L'ÉCONOMISTE ET ALTER-MONDIALISTE SAMIR AMIN

L'Algérie est capable de résister aux manipulations

L'Algérie est capable de résister aux manipulations, selon le directeur du Forum du Tiers-monde et du Forum mondial des alternatives, le professeur Samir Amin.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Hôte du Conseil national économique et social (CNES), en prévision de la tenue prochaine d'un symposium conjoint, cet économiste a estimé que l'Algérie est «capable» de maîtriser la transformation de l'Etat et de la société, en toute souveraineté.

Selon cet alter mondialiste, l'Algérie est capable de «ne pas être la victime» des manipulations, voire du «chaos» projeté par l' «impérialisme de la triade : Etats-Unis, Europe et Japon» par ceux qui souhaitent la «destruction» de toute société résistante.

Citant notamment Israël et le Qatar parmi ses partisans, Samir Amin note que cette stratégie de destruction est déjà à l'œuvre en Irak et en Libye et ciblant la Syrie, mais aussi au Sahel.

Et Samir Amin d'expliquer la résilience, l'«exception» de l'Algérie dans le contexte du Printemps arabe, par la nature «plébéienne» de la société algérienne. Convaincu que les Algériens expriment «un besoin de démocratie plus profond qu'ailleurs», l'invité du CNES estime néanmoins que les processus électoraux qui ne reposent pas sur un substrat de progrès et de transformation sociale «n'ont pas de sens».

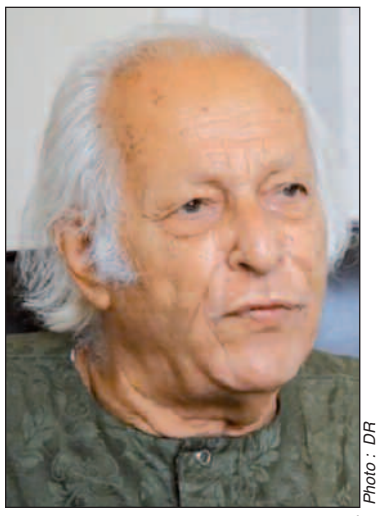

Photo : DR

Et c'est justement ce substrat qui doit tendre, selon lui l'action des peuples, des Etats et des nations, dans la région arabe et africaine, comme il en sera question lors de ce symposium. Soit leur capacité à gérer les défis liés à la «décomposition» en cours du système capitaliste, à s'inscrire dans une triple dynamique de «refaçonnement d'une autre mondialisation équitable, meilleure», de reconstruction et non de destruction de l'Etat et de la société» et de «démocratisation de la société».

Et ce, en misant sur le «progrès social et non la régression sociale», hors toutes illusions «passéistes, parareligieuses ou d'ordre ethnique», en consolidant leur souveraineté et en étant des «participants plus actifs».

C. B.

RÉSOLUTION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Les droits de l'Homme à la trappe

Le Conseil de sécurité ne devrait pas élargir la mission de la Minurso à la défense des droits de l'Homme dans les territoires du Sahara occidental occupés par le Maroc.

La résolution portant renouvellement du mandat de la Mission des Nation unies pour un référendum au Sahara occidental (Minurso) devrait ressembler aux précédentes. Le texte, attendu pour la fin de ce mois, ne prévoit aucun dispositif visant à assurer la prise en charge de la défense des populations civiles sahraouies vivant dans les territoires sous occupation marocaine. Contrairement à ce qui était attendu, le Conseil de sécurité ne devrait pas élargir la mission de la Minurso à la défense des droits de l'Homme.

Cette question a été au centre d'une véritable bataille diplomatique qui a opposé le Maroc (pays membre du Conseil à titre temporaire) et la France, son principal allié, à un groupe de pays conduit par l'Afrique du Sud. «Encore une fois, le Conseil de sécurité a sacrifié les droits de l'Homme au Sahara occidental suite au soutien de la France à son client dans la région, le Maroc», a précisé, lundi dernier, Ahmed Boukhari, le représentant du Front Polisario à l'ONU, dans une déclaration à la presse espagnole. Ces derniers mois, plusieurs organisations non-gouvernementales ont exigé que cette question soit prise en charge officiellement par l'ONU, à travers la Minurso.

C'est notamment le cas de Human Rights Watch, qui a adressé une correspondance aux 15 membres du Conseil de sécurité afin d'exiger un élargissement des prérogatives de cette mission.

A ce titre, HWR a rappelé que la Minurso «est l'une des rares missions chargées des opérations de maintien de la paix de l'Onu dépourvue de la fonction de surveillance des droits de l'Homme».

Tarek Hafid

NOUREDDINE BENISSAD RÉPOND À FAROUK KSENTINI

«Nous ne pouvons pas faire l'impasse sur la vérité»

Le tout nouveau président de la LADDH, maître Noureddine Benissad, s'inscrit en faux contre les déclarations du président de la CNCPPDH, maître Farouk Ksentini, qui prône l'amnistie générale. Pour lui, il n'est pas possible de fermer les dossiers du passé.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - S'exprimant hier, au cours d'une conférence de presse, Noureddine Benissad qui vient de remplacer Mustapha Bouchachi, à la tête de la Ligue algérienne des droits de l'homme, a répliqué aux déclarations du président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme, Farouk Ksentini.

Ce dernier, a en effet, prôné dans un entretien publié dans l'édition d'hier au *Quotidien d'Oran*, une «amnistie générale sans tabous ».

Une vision que N. Benissad est loin de partager. Il s'explique : «Nous ne pouvons pas faire l'impasse sur la vérité et la justice. Le pays ne pourra pas avancer si nous n'éclairons pas le passé. Je dis bien qu'il ne s'agit pas de regarder dans le rétroviseur, mais de connaître la vérité. Les Algériens sont, aujourd'hui, assez matures pour comprendre. Il faut absolument savoir les causes qui nous ont emmenés à ce que nous sommes aujourd'hui, pour mieux appréhender l'avenir.»

Toutefois, le président de la LADDH affirme être d'accord avec le président de la CNCPPDH sur un principe : «Il n'y a pas de sujets tabous.» Raison de plus pour N. Benissad de «ne pas fermer les dossiers du passé». Chose que, de toute manière, il considère «impossible à entreprendre et contre l'intérêt de l'Algérie».

«Discours virtuels et absence de débat»

Plus d'une année après la levée de l'état d'urgence, le président de la LADDH, estime qu'il n'y a aucune avancée en matière de droits de l'homme. Au contraire, il pense que sur plusieurs chapitres, il y a régression. Il cite en guise d'exemple, la loi sur les associations qu'il qualifie de similaire à celle de l'ère du parti unique.

«La précédente loi de 1990 sur les associations est encore meilleure. Elle permettait au moins d'exercer avec le dépôt du récépissé. Aujourd'hui, nous sommes contraints d'attendre la délivrance de l'agrément. Il y a comme une volonté de restreindre la société civile, ce contre-pouvoir qui, pourtant, représente l'avenir du pays». N. Benissad, qui a également dénoncé la répression des manifestations publiques et la récente arrestation d'un de leurs éléments par la police alors qu'il s'enquérait d'un rassemblement des greffiers de la justice, ajoute à ce propos : «Face à tout cela, nous constatons un discours virtuel des pouvoirs publics et qui s'inscrit en parfaite contradiction avec la réalité du terrain. Il nous semble qu'ils (responsables politiques algériens ndlr), ne vivent pas en Algérie.»

Abordant la question des élections législatives, Noureddine Benissad déplore l'absence de débat et surtout de thèmes intéressant le citoyen. Certainement pas, souligne-t-il, sur les différentes questions des droits de l'homme, allant de la liberté d'opinion, d'expression, de manifestation, ainsi que la répartition des richesses et autres. Mais ce que le président de la LADDH regrette le plus, c'est la fermeture des médias lourds au débat contradictoire. «les Algériens ont besoin de voir sur les plateaux des avis différents, même ceux qui prônent l'abstention, lors des prochaines élections législatives», a-t-il conclu.

M. M.

LIBÉRATION DES DIPLOMATES OTAGES AU MALI

Pas de négociation directe avec les ravisseurs

Qui, pour le compte de l'Algérie, négocie avec les ravisseurs la libération annoncée imminente des 7 membres de la mission diplomatique algériennes enlevés et faits otages au Mali depuis le 5 avril dernier ? Le ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia, a affirmé hier mardi que, par principe, l'Algérie ne négocie pas avec les terroristes.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Il n'est un secret pour personne que le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) a proposé sa médiation. C'était déjà au lendemain du rapt du consul algérien et de ses six collaborateurs à Gao. Mais aux dernières nouvelles, il semble que c'est plutôt Ansar Eddine, l'organisation islamiste de Iyad Ag Ghaly, qui est parvenue à nouer des contacts et mener des négociations avec les ravisseurs.

A en croire l'AFP, qui cite un membre du Mouvement pour l'unité et le djihad en Afrique de l'Ouest, le groupe qui a revendiqué l'enlèvement des diplomates, le Mujao a donné son accord à Ansar Eddine pour la libération des otages. «Nous avons donné notre accord pour la libération de sept personnes arrêtées à Gao», aurait confié à l'AFP le membre du Mujao, précisant «nous avons donné l'accord à nos frères d'Ansar Eddine».

A supposer que cette assertion soit vraie, c'est donc Ansar Eddine, dirigé par un chef touareg, qui est parvenu à faire valoir sa médiation, laissant sur le carreau le MNLA qui, le premier, avait proposé ses bons offices dans cette affaire. Dans un entretien ce mardi au journal *Ennahar*, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a confirmé cette intermédiation, sans toutefois aller jusqu'à dire qu'elle est menée par Ansar Eddine.

«Pour l'heure, la décision revient à ceux qui ont pris la responsabilité de l'enlèvement des diplomates. Il y a d'autres parties dans la région qui tentent de trouver une solution au problème et s'il doit y avoir une médiation, cela requiert de la confidentialité», a-t-il souligné. Lundi, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a fait mention de «perspectives réelles pour la libération de nos otages au Mali». Dans la même journée, il a eu également à rassurer sur l'état de santé des otages, affirmant aussi s'attendre à une «libération dans les plus brefs délais». Cela étant, on ne connaît toujours pas la nature des exigences des ravisseurs des diplomates algériens.

Photo : Saïor Sod

Medelci optimiste.

Pour l'heure, aucune demande n'a été formulée, du moins publiquement. Si elle ne consiste en la rançon, comme les groupes terroristes au Sahel avaient pour habitude de la réclamer pour leurs prises d'otages, notamment européens, l'exigence ne peut alors qu'être d'ordre politique.

Et en termes de demande politique, les observateurs ne retiennent que celle qui leur paraît la plus plausible : que l'Algérie ne s'oppose pas à la création d'un Etat indépendant sur le territoire de l'Azawad. Mais sur la question, l'Algérie a fait savoir qu'elle tenait à l'intégrité territoriale du Mali.

S. A. I.